

**4<sup>e</sup> concours « Nos jeunes Périgourduins ont du talent »**  
**Du samedi 04 au mercredi 15 avril 2020**  
(dépôt des œuvres le 1<sup>er</sup> et le 3 avril)  
**Galerie BIM'Art à Saint Laurent sur Manoir**

**Règlement**

**Inscriptions** : le bulletin de participation est à renvoyer impérativement avant le 29 mars 2020 par email à [patrick@pagalli.fr](mailto:patrick@pagalli.fr) ou par courrier à l'attention de Mme Valérie GALLI 13 rue Pierre COT 24750 BOULAZAC

**Dépôt des œuvres** : à la Galerie BIM'Art située dans la Mairie de Saint Laurent sur Manoir. (à droite au rond de l'autoroute en venant de Périgueux). Le mercredi 1<sup>er</sup> avril de 16h à 18h et le vendredi 03 avril de 16h à 18h. Si problème contacter Mme Valérie GALLI.

**Retrait des œuvres** : le mercredi 15 avril de 16h à 18h

**Frais d'inscription** : Pour cette 4<sup>e</sup> édition, l'inscription sera gratuite quel que soit le nombre d'œuvres.

**Nombre d'œuvres, thème et format** : 3 œuvres maximum, thème libre et support libre. L'artiste devra **inscrire son nom au dos et prévoir un système d'accrochage** (crochet ou autre).

**Assurance** : la Société des Beaux-Arts du Périgord décline toute responsabilité en cas de détérioration, vol, ... Les exposants soucieux de garantir leurs œuvres doivent contracter une assurance individuelle.

**Sélection** : Un jury composé de membres de la Société des Beaux-Arts et de personnes extérieures fera une sélection d'artistes par catégorie le samedi 4 avril de 14h à 16h. Sa décision sera sans appel.

**Lauréats** : Trois prix Primaire, trois prix Collège et trois prix Lycée. Le jury annoncera lors du vernissage à 17h00 les lauréats qui seront récompensés par des lots.

Les lauréats seront invités à exposer leur œuvre primée lors d'une exposition de la Société des Beaux-Arts du Périgord courant 2020.